



COMMUNIQUE INTERSYNDICAL A TOUS LES AGENTS DE L'ENVIRONNEMENT

La réunion sur le plan de requalification ministériel a été mise à profit par les organisations syndicales pour lire une déclaration commune sur le sujet des personnels de l'Environnement.

Madame la DRH, mesdames, messieurs, chers collègues.

Je m'adresse à vous au nom de l'intersyndicale des agents de l'Environnement regroupant : la CGT, FO, l'UNSA, Solidaires, la CGC et le SNE-FSU.

Le message sur l'intranet du ministère est le suivant :

« A un mois et demi de la conférence Paris climat 2015, toutes les forces vives doivent se mobiliser : citoyens, entreprises, territoires. C'est pourquoi, le ministère vous donne rendez-vous quotidiennement : **chaque jour, une action simple et concrète pour agir vous sera proposée.** »

Les opérations de communication gouvernementale sur la COP 21 et sur la biodiversité se multiplient. Pendant ce temps le service public de l'Environnement se délite.

Le 1^{er} octobre la ministre annonçait « un catalogue à la Prévert » qui ne présente en fait que des plats alléchants, comme

- l'intégration de C Environnement en B Environnement
- et le NES sans fusion pour les B Environnement,

... mais réchauffés et de portion congrue puisqu'il s'agit de n'intégrer que 150 ATE à partir de 2016.

Le chiffre de 150 ressort du relevé de décision ministériel de 2011 qui devait s'appliquer en 3 ans... Cela est donc très loin du compte ! Et c'est ce chiffre que vous nous présentez aujourd'hui !

Nous prenons acte de l'arbitrage interministériel d'abandon du projet de fusion des TE et des Techniciens du MAAF.

Mais nous remarquons également qu'il n'y a rien sur les promotions de TE vers la catégorie A.

Les personnels se mobilisent, non pas pour la COP21, mais pour la défense de leurs missions de biodiversité et de protection des milieux, pour la reconnaissance de leur travail et leurs qualifications, passant notamment par des revalorisations statutaires.

Ils veulent des réponses précises à leurs revendications pour les ATE et TE, la sortie du nouveau statut de contractuels, des recrutements et l'arrêt des baisses d'effectifs.

Une journée d'action avec grève et manifestations est décidée pour le 24 novembre pour dénoncer les conditions d'exercice de leurs missions et le manque de reconnaissance de leur travail :

- Les 1 500 Agents Techniques de l'Environnement sont des inspecteurs de l'environnement, commissionnés et assermentés. Or, ils sont encore en catégorie C de la Fonction publique, alors même qu'ils détiennent une expertise et qu'ils ont des missions primordiales pour la protection de l'environnement et la reconquête de la biodiversité.
- Les Techniciens de l'Environnement sont également des inspecteurs de l'environnement. Experts, ils assurent en plus la responsabilité de services mais n'ont encore bénéficié d'aucune des avancées appliquées à la catégorie B de la Fonction publique ces dernières années. Le passage en catégorie A, celle de leurs homologues dans d'autres administrations, n'est même plus évoqué.

Nous vous l'annonçons ce jour, si des négociations n'arrivent pas rapidement pour discuter des propositions qui correspondent aux revendications intersyndicales, nous allons, nous aussi, proposer **chaque jour une action concrète pour agir pour la COP21.**

Réponse du ministère :

Eric LE GUERN (DRH adjoint) fait le point de la réunion interministérielle (RIM) du 24 septembre : « nous avons obtenu ce que nous avons demandé » (NES sans fusion, 150 ATE en B en 3 ans, rétablissement de la prime de mobilité pour les agents de l'Onema).

PERSONNELS DE L'ENVIRONNEMENT MOBILISATION O-BLI-GA-TOI-RE !



Les autorités doivent enfin tenir leurs promesses !

L'administration reste sourde ... à nous de faire du bruit !

**L'Intersyndicale vous proposera dans les jours qui viennent des actions
concrètes et visibles.**